



Rapport sur l'utilisation de l'aide financière reçue du gouvernement du Québec dans le contexte de la pandémie de COVID-19

au 3 mai 2021

INTRODUCTION

Le 13 mars 2020, le gouvernement du Québec déclarait l'état d'urgence sanitaire.

Le 25 septembre 2020, il annonçait l'octroi d'une aide financière de 800 M\$ aux municipalités dans le contexte de la pandémie de la COVID-19 afin d'atténuer les impacts de la pandémie sur leurs finances. Cette aide permettrait d'éviter des hausses de taxes municipales pour les citoyens et les entreprises, et protégerait les services qui leur sont offerts. À cette fin, les municipalités recevraient un montant qu'elles pourraient utiliser à leur convenance autant en 2020 qu'en 2021.

Le 5 octobre 2020, une lettre a été transmise aux municipalités pour les informer du montant de l'aide financière qui leur avait été octroyée pour qu'elles puissent en tenir compte dans leurs processus budgétaires en cours.

La Ville de Sutton a reçu une aide financière de 361 217 \$.

Les municipalités peuvent utiliser cette aide pour compenser à la fois les pertes de revenus et les coûts supplémentaires liés à la pandémie.

- Toutes les sources de revenus touchées par la pandémie peuvent être ainsi compensées, comme les pertes de revenus d'amendes et de stationnement.
- Sur le plan des dépenses, l'aide peut couvrir notamment les mesures sanitaires, la sécurité publique, les camps de jour, l'adaptation de bâtiments et d'équipements municipaux permettant d'assurer la fourniture de services de qualité, les adaptations requises à la tenue des séances du conseil municipal et à la tenue des élections partielles et générales municipales, l'augmentation des quotes-parts à verser aux MRC et, enfin, l'aide aux organismes à but non lucratif sous contrôle des municipalités qui ont pour mission de travailler avec les clientèles vulnérables.

Dans le respect de l'autonomie municipale, les municipalités ont la responsabilité d'informer leurs citoyens de l'utilisation de l'aide reçue pour les exercices financiers 2020 et 2021. Pour la Ville de Sutton, le but de ce rapport est ainsi non seulement de répondre à cette exigence, mais également de fournir des renseignements sur les coûts et les dépenses liés à la pandémie qu'elle a dû assumer, ainsi que sur les sources de financement utilisées.

DÉPENSES RELATIVES À LA PANDÉMIE DE COVID-19 EN 2020

Les dépenses engendrées par la pandémie en 2020 ont totalisé 212 261,98 \$ (voir tableau 1 ci-dessous). Les dépenses ont surtout servi à la mise en place de mesures sanitaires, concernant la sécurité publique ou le camp de jour, par exemple le recrutement temporaire de gardes de sécurité, l'achat d'équipements de protection individuelle, la location de toilettes, l'achat de stations de lavage, etc.

Tableau 1 — Dépenses liées à la COVID-19 en 2020

Dépenses d'activités de fonctionnement		
Salaires et avantages sociaux	63 102,29 \$	
Frais de déplacement	10 451,08 \$	
Frais de poste	1 003,44 \$	
Fret et messagerie	273,12 \$	
Communications	1 144,68 \$	
Avis publics et annonces	434,65 \$	
Informatique	425,91 \$	
Autres services professionnels	22 358,42 \$	
Services reçus	18 068,49 \$	
Location de terrains	2 519,70 \$	
Location de toilettes	16 777,15 \$	
Location de stations lavage	839,90 \$	
Matériaux	2 426,12 \$	
Pièces et accessoires	20 300,39 \$	
Fournitures de bureau	704,07 \$	
Biens non durables	27 113,92 \$	
Contributions financières	6 800,00 \$	
		194 743,33 \$
Dépenses d'activités d'investissement		
Stations de lavage	7 606,34 \$	
Tentes	9 911,61 \$	
		17 517,95 \$
TOTAL DES DÉPENSES 2020		212 261,28 \$

Note : seuls les chiffres des tableaux 1, 2 et 3 ont été audités par les vérificateurs de la Ville. Le tableau 4 présente les dépenses liées à la COVID-19 prévues dans le budget 2021.

MODES DE FINANCEMENT DES DÉPENSES RELATIVES À LA COVID-19 EN 2020

Presque toutes les dépenses liées à la COVID-19 en 2020 ont été engagées avant la notification de l'octroi de l'aide financière gouvernementale reçue le 5 octobre 2020. En conséquence, la Ville de Sutton a financé en 2020, grâce à ses propres fonds, 182 261,28 \$ sur les 212 681,28 \$ de dépenses liées à la COVID-19. Pour cela, elle a utilisé les fonds de son budget de dépenses 2020 pour un montant de 33 369,29 \$, et affecté des montants de sa réserve du surplus accumulé — qui est justement destinée aux imprévus — pour un montant de 148 891,99 \$. Le solde restant de 30 000 \$ a été financé par l'aide financière gouvernementale (voir tableau 2 ci-dessous).

Tableau 2 — Modes de financement des dépenses liées à la COVID-19 en 2020

Budget courant — activités de fonctionnement		33 369,29 \$
Affectations du surplus accumulé aux dépenses réelles		
... Résolution 2020-04-149 Général	80 983,65 \$	
... Résolution 2020-04-156 Agents de sécurité	9 830,75 \$	
... Résolution 2020-04-246 Plan de relance	20 887,27 \$	
... Résolution 2020-06-250 Camp de jour	14 730,39 \$	
... Résolution 2020-07-275 Signalisation	13 140,23 \$	
... Résolution 2020-07-276 CDES employé	6 500,00 \$	
... Résolution 2020-08-324 Location stationnements	2 819,70 \$	148 891,99 \$
Aide financière gouvernementale COVID-19		30 000,00 \$
TOTAL DU FINANCEMENT 2020		212 261,28 \$

AFFECTATION DE L'AIDE FINANCIÈRE GOUVERNEMENTALE RELATIVE À LA COVID-19

Comme mentionné plus haut, 30 000 \$ ont été prélevés sur le montant total de 361 217 \$ reçus de l'aide financière gouvernementale pour couvrir une partie des coûts liés à la COVID-19 pendant l'année 2020.

Le montant restant de 331 317 \$ de l'aide financière a donc été reporté dans le budget 2021 (voir tableau 3 ci-dessous). Il sert à couvrir en totalité un montant de 116 700 \$ prévu en dépenses nécessaires liées à la COVID-19 (voir tableau 4 ci-dessous). Le solde de 214 517 \$ a servi à compenser partiellement le coût du gel

des taxes municipales 2021 appliqué aux citoyens et aux entreprises, tout en assurant le maintien des services qui leur sont offerts.

Tableau 3 — Affectation de l'aide financière relative à la COVID-19 en 2020 et 2021

Affectation au budget 2020		
Dépenses liées à la COVID-19 en 2020		30 000,00 \$
Affectation au budget 2021		
Dépenses liées à la COVID-19 en 2021	116 700,00 \$	
Compensation du gel de la hausse des taxes 2021	214 517,00 \$	
		331 217,00 \$
TOTAL DE L'AIDE FINANCIÈRE 2020-2021		361 217,00 \$

Tableau 4 — Dépenses liées à la COVID-19 prévues dans le budget 2021

Dépenses d'activités de fonctionnement	
Frais de déplacement	15 000,00 \$
Frais de poste	1 500,00 \$
Fret et messagerie	1 000,00 \$
Avis publics et annonces	2 000,00 \$
Site Web	2 400,00 \$
Informatique	800,00 \$
Autres services professionnels	
... préparation publicité	700,00 \$
... patrouille	10 000,00 \$
... divers	4 000,00 \$
... vidéo maire	2 000,00 \$
... graphisme, impression, etc.	5 000,00 \$
... rédaction communiqué	800,00 \$
... traduction communiqué	500,00 \$
Services reçus	
... entretien ménager supplémentaire	12 000,00 \$
Location de terrains de stationnement	5 000,00 \$
Location de toilettes	21 000,00 \$
Matériaux	5 000,00 \$
Signalisation (enseignes, balises, bollards)	7 000,00 \$
Biens non durables (dont matér. de protection)	21 000,00 \$
TOTAL DES DÉPENSES 2021	116 700,00 \$